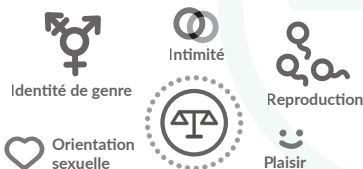




# Respecter, protéger, assurer la santé et les droits sexuels

## DÉFINIR LES DROITS SEXUELS

- le droit à l'autonomie personnelle et l'intégrité corporelle
- le droit à une vie sexuelle satisfaisante et sans danger
- le droit à une vie sexuelle exempte de discrimination
- le droit à la vie privée
- le droit à la santé sexuelle



Composantes de la santé sexuelle

## LE BIEN-FONDÉ DE L'INVESTISSEMENT



Les lois en vigueur contre les orientations non-hétérosexuelles favorisent la stigmatisation et nient les droits humains.

6,9  
MILLIONS

En 2012, 6,9 millions de femmes dans les pays en développement ont reçu des soins pour des complications suite à des avortements non médicalisés.

6,9 \$  
MILLIARDS

Montant des économies nettes que permettrait l'intégration de services de contraception dans les services de santé maternelle et néonatale dans les régions en développement.

## SOLUTIONS



Des politiques et des systèmes juridiques bien ancrés permettant de protéger la santé et les droits sexuels et reproductifs de tout le monde



Éducation complète à la sexualité dans les écoles



L'accès aux soins pour les populations marginalisées



L'implication des hommes et des garçons dans les initiatives de santé et de droits sexuels



*Lorsque la santé et les droits sexuels ne sont pas respectés, les filles et les femmes ne peuvent pas réaliser leur potentiel. Un monde exempt de peur, de stigmatisation et de discrimination favorise l'égalité et le progrès pour tout le monde.*

## DEMANDES

Reconnaître – au niveau des politiques, de la pratique et du financement – le **rôle central de la santé et des droits sexuels dans l'équité en santé**, les droits humains et le développement, tout en garantissant l'inclusion de ces droits dans l'ensemble des politiques nationales.

Arrêter de recourir au droit pénal pour contrôler la santé et les droits sexuels de la population, et adopter des **lois et politiques adaptées** qui respectent, protègent et assurent la santé et les droits sexuels de tout le monde, et notamment des jeunes.

Garantir que **des systèmes juridiques adéquats** soutenant des politiques nationales **centrées sur la santé et les droits sexuels** sont en place et créer une division gouvernementale de haut niveau pour en assurer la supervision et la redevabilité.

Instaurer une **éducation complète à la sexualité** dans les écoles.

Veiller à l'intégration de cadres relatifs à la santé et aux droits sexuels dans l'ensemble des programmes de formation des personnels de santé, en insistant sur l'importance de services accessibles et **exempts de stigmatisation** pour tout le monde, et notamment les groupes marginalisés, les personnes en situation de handicap, les jeunes et les adolescent-e-s.

Garantir que l'avortement est **sans danger, légal, accessible et abordable** et que les soins après avortement sont disponibles.

**Impliquer les hommes et les garçons** dans les initiatives de santé et de droits sexuels.

## RÉPERCUSSIONS POSITIVES

